

VERDIR SON ENTREPRISE, UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

Afin d'encourager le verdissement des quartiers industriels et lutter contre les îlots de chaleur urbains, la Société de verdissement du Montréal Métropolitain (SOVERDI) et le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) offrent aux entreprises de nouveaux forfaits « clé en main » novateurs, à prix extrêmement avantageux.

Ces forfaits incluent tous :

- Visite et consultation auprès d'un architecte-paysagiste
- Info-excavation
- Végétaux et mobilier
- Plantation (terre, paillis, mycorhizes, tuteurs)

FORFAITS OASIS

1. • 5 arbres
• 5 arbustes ou 5 plantes grimpantes
Coût pour l'entreprise : 250 \$
Valeur de 800 \$

2. • 15 arbres
• 1 table à pique-nique ou
• 10 arbustes + 5 plantes grimpantes
Coût pour l'entreprise : 750 \$
Valeur de 2 325 \$

3. • 30 arbres
• 1 table à pique-nique
• 20 arbustes
• 10 plantes grimpantes
Coût pour l'entreprise : 1 200 \$
Valeur de 5 050 \$

FORFAITS BOISÉ URBAIN

1. • 100 arbres
Coût pour l'entreprise : 1 000 \$
Valeur de 10 000 \$

2. • 200 arbres
Coût pour l'entreprise : 1 500 \$
Valeur de 20 000 \$

3. • 300 arbres
Coût pour l'entreprise : 2 000 \$
Valeur de 30 000 \$

* Coût de déasphaltage : 30\$/arbre sous conditions. Arbres d'une hauteur de 1,75 m à 2 m au moment de la plantation. L'entretien est sous la responsabilité de l'entreprise.

**Ces forfaits ne répondent pas à vos besoins?
Contactez-nous pour en discuter et bénéficiez d'une offre sur mesure !**



ESSENCES DISPONIBLES

CHOIX D'ARBRE

Chêne rouge • Épinette du Colorado • Érable rouge • Févier d'Amérique • Gingko biloba
Lilas japonais • Micocoulier occidental • Peuplier hybride • Thuya occidental

CHOIX D'ARBUSTE

Cornouiller • Hydrangée • Lilas commun • Physocarpe • Rosier sauvage
Sorbaria • Vinaigrier

CHOIX DE GRIMPANTE

Clématite jackmanii • Hydrangée grimpante • Rosier grimpant • Vigne vierge

**POUR PROFITER DÈS MAINTENANT DE
CES FORFAITS EXCEPTIONNELS OFFERTS
POUR UNE DURÉE LIMITÉE, CONTACTEZ :**

Direction du développement du territoire
amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca
514 493-8086

www.soverdi.org • www.ileau.ca

Ces forfaits sont offerts grâce à une contribution financière de la Ville de Montréal, dans le cadre du Plan d'action Forêt urbaine dont la coordination sur les domaines privé et institutionnel a été confiée à la SOVERDI et à celle du Fonds vert, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec, à travers le projet ILEAU réalisé par le CRE-Montréal.